

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

N° 24TA43

ARRÊTÉ DU MAIRE

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Réservation de 2 stationnements pour l'installation d'une nacelle afin d'effectuer des travaux sur toiture (pose des gouttières)

Avenue du Maréchal Juin

HORS SECTEUR PNRQAD

A compter du 22/07/2024 jusqu'au 24/07/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **PACA ENERGIE, 2, allée Charles gros – 13500 MARTIGUES** pour le compte de : **SCI L'EQUIPAGE Mr CALABUIG**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **28 MAI 2024**

Le Maire,
Eric Le Dissès

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.



24T143



ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 28 MAI 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

AVENUE MARECHAL JUIN

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... PACA ENERGIE

Adresse 2 Allée charles gros 13500 MARTIGUES

Tél./FAX 06 24 65 54 55

MAIL lucien.calabuig@wanadoo.fr

POUR LE COMPTE DE

SCI L'EQUIPAGE Mr CALABUIG

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

Du 22/07/2024 au 24/07/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Réservation de 2 stationnements pour l'installation d'une nacelle afin d'effectuer des travaux sur toiture (pose des gouttières)

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui Non

DAET

Longueur Tranchées

TRAVAUX DE NUIT

Voirie moins de 3 ans

STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

TRAVAUX

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

DANGER

ALTERNAT MANUEL TRICOLORE
si besoin

ATTENTION SORTIE DE CHANTIER

ROUTE BARREE AVEC DEVIATION
Voir plan de circulation ou délestage

TRAVAUX 1/2 chaussée

Passage VL et PL

CONES DE SIGNALISATION

PROTECTION DES PIETONS

BALISAGE DU CHANTIER

INSTALLATION BENNE

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

pose de gouttieres

Rédigez une description pour votre carte.

Légende

📍 6 Av. du Maréchal Juin



Google Earth

© 2023 Google
© 2024 Google

2.27 m

COMMUNE DE MARIGNANE

Périmètres du centre

le 04/12/2019

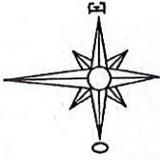


LEGENDE :

Périmètre PNRoad



Nord



Dessiné par CF